

Avis de l'administrateur en chef

Initiative pancanadienne de réduction des prix des médicaments génériques

Le 15 mars 2016

Les provinces et les territoires poursuivent leur collaboration en vue d'atteindre une réduction des prix des médicaments génériques, dans le cadre de l'initiative pancanadienne de réduction des prix des médicaments génériques, un effort coordonné pour établir le prix des médicaments génériques dans l'ensemble des provinces et territoires.

Au cours des trois dernières années, l'initiative a permis de réduire les prix de quatorze (14) molécules coûteuses jusqu'à 18 % du prix des médicaments de marque. Les prix de ces quatorze molécules resteront à ce niveau pendant une (1) année supplémentaire.

En 2016, trois (3) autres molécules génériques seront ajoutées à cette liste en Ontario et verront leurs prix baisser pour atteindre 18 % de celui des médicaments de marque :

- Donepezil
- Ezetimibe
- Quetiapine

Ces quatre molécules génériques seront visées par les prix du programme des médicaments à compter du 1^{er} avril 2016.

Le ministère a publié un nouveau document (édition n° 42, sommaire des changements – le 1^{er} avril 2016) contenant les modifications des listes de prix. Les pharmaciens peuvent le télécharger afin de le passer en revue. Il est accessible dans le site Web du ministère à l'adresse [Visitez : Téléchargements de formulaire : Edition 42](#) (en anglais seulement).

Nous vous remercions de votre attention à cet égard et vous demandons de bien vouloir continuer à collaborer pendant la modification des prestations.